



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 28 NOVEMBRE 2023

Participaient pour l'administration : messieurs MARION (DG), JUGGERY, WILM, CAIRO, et madame MERIGNANT

Pour les personnels : les organisations syndicales dont P. GURRUCHAGA et S. DELAVOUX pour la CGT

Après une rapide introduction par le DG, quelques chiffres concernant les jeux olympiques nous ont été donnés. Les volumes attendus sur la "plaque parisienne" sont de 1200 agents de plus par jour, avec une attention particulière sur 4 dates.

Cela n'a pas été précisé, mais nous nous demandons d'où viendront les 1200 agents, vu les difficultés quotidiennes des SIS pour maintenir une couverture opérationnelle pas trop inégale. Ils ne seront pas simples à absorber.

Il s'en est suivi un échange sur les "négociations" ouvertes par le courrier du 22 novembre du ministre de l'intérieur (annexe). Des demandes ont été faites par des organisations syndicales à un DG un peu surpris par la teneur de la discussion.

Nous avons compris que l'argent mis à disposition des CASDIS (convention Etat/SIS) sera ventilé selon des modalités définies localement, mais nous ne savons pas si les sommes versées par le ministère étaient arrêtées.

Les ambitions décrites en termes de matériel NRBC peuvent donner le tournis, mais la DG affirme "l'Etat assume ses responsabilités".

La CGT a soutenu les demandes faites par les autres organisations syndicales et ajouté la demande d'abandon du recul de l'âge de la retraite.

La CGT a aussi souligné :

- Le besoin de réaffirmer que l'Indemnité de Mobilisation Opérationnelle n'est pas une autorisation à s'affranchir des 1128 heures/semestre ;
- L'enjeu des saisonniers : nombre de SIS interdisent à leurs propres SPV de quitter le département, nombre de CDD seront déjà utilisés pour compenser l'absence de lauréats du concours disponibles (rappelons que les CDD chez les pompiers ne viennent pas en plus des autres agents, ils sont déjà SPV quelque part), et il y a la surveillance des plages (0 CRS car retrait de la Police Nationale !!).

Enfin, la rencontre que nous attendions (nous l'avions demandé) avec la **doctorante Charlyne PONCATO** (étudiante en doctorat d'ergonomie, dont la thèse porte sur "les effets sur la santé à moyen et long termes de l'activité de sapeur-pompier") n'a pas pu avoir lieu, pour des problèmes de connexion.

Ce point, très important, qui concerne la santé des agents, est reporté. Nous serons vigilants à ce qu'un temps nécessaire lui soit consacré car le sujet est vaste.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

20 NOV. 2023

144326

Monsieur Sébastien DELAVOUX
Animateur collectif CGT
263 rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

Paris, le **13 NOV. 2023**

dm
Monsieur,

L'enjeu de sécurité exceptionnel que représente l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques à l'été 2024 constitue un défi majeur pour les forces de sécurité intérieure et les acteurs du secours, parallèlement à la sécurisation d'autres événements d'ampleur dont les commémorations des 80 ans des débarquements de Normandie et de Provence. Je n'ai aucun doute sur notre capacité à le relever dans la continuité du succès de la Coupe du monde de rugby. En effet, grâce à la mobilisation de tous, plus de deux millions de spectateurs ont pu assister aux matchs dans d'excellentes conditions et ce sans incident majeur. Que chacun en soit remercié à travers vous.

Du 24 juillet au 8 septembre 2024 se dérouleront les épreuves des jeux Olympiques et Paralympiques. J'ai fixé des objectifs très ambitieux de mobilisation puisque c'est en moyenne 30 000 agents des forces de sécurité intérieure et plus de 20 000 acteurs du secours qui seront sur le terrain chaque jour, complétés par les personnels administratifs du Ministère.

Alors que nous demanderons des efforts exceptionnels à l'ensemble du personnel du Ministère, il est indispensable que les représentants des personnels soient pleinement associés à la définition des mesures de gestion des ressources humaines qui seront mises en œuvre pour en tenir compte.

Dans la continuité du comité social d'administration ministériel du 26 septembre, j'ai donc décidé le lancement de concertations avec les organisations syndicales afin d'aboutir à un protocole commun spécifique au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

S'agissant des sapeurs-pompiers, j'ai demandé au Directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises de lancer sans délai avec vous, en lien étroit avec les financeurs des services d'incendie et de secours, une concertation permettant de définir les modalités de l'accompagnement des sapeurs-pompiers dans cette période exceptionnelle.

Le Secrétaire général du ministère, appuyé par les directeurs généraux, veillera pour sa part à la cohérence ministérielle de l'ensemble de ce dispositif qui sera discuté au sein du comité social d'administration ministériel.

Alors que l'Etat demandera plus à ses personnels dans les prochains mois, il est légitime d'en tenir compte et de se donner les moyens de la juste reconnaissance et du nécessaire accompagnement de ces efforts. Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Suivent



Gérald DARMANIN